

Poncelet, dans *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, 96, 1932, n° 4, p. XXIII-XXVIII. — Ed. de Moreau, dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, 11, 1932, p. 1029-1038. — H. de Moreau, dans *Revue liturgique et monastique*, 18, 1932, p. 13-28. — J. Schyrgens, dans *Revue Générale*, 123, 1932, p. 463-474. — C. Tihon, dans *Archives, Bibliothèques et Musées*, 10, 1933, p. 33-43.

BERTRAND (*Emile-Adelin*), mathématicien, né à Etterbeek le 13 février 1872, décédé à Liège le 24 octobre 1929. Ancien élève de l'École Normale Supérieure des Sciences de Gand (1892), docteur en sciences physiques et mathématiques (Liège, 1909), ingénieur électricien (1908). Il fut professeur de mécanique rationnelle à l'École des mines de Mons (1901-1908), répétiteur de géométrie analytique (1911-1919), puis professeur de physique expérimentale (1919-1929) à l'Université de Liège. On doit à Bertrand quelques notes sur la géométrie du triangle, mais c'est surtout la mécanique qui l'attirait. Outre quelques notes sur cet objet, il a traduit en français l'ouvrage de Mach sur *Les principes de la Mécanique*. Sa thèse de doctorat, restée malheureusement inédite, portait également sur les principes de cette science. À la fin de sa vie, il avait entrepris la publication d'un vaste traité de physique.

En 1914, bien qu'agé de plus de 40 ans, Bertrand prit du service dans l'armée belge et, comme officier du génie, fut au front jusqu'à la libération. Il y fit brillamment son devoir, comme en témoignent des citations à l'ordre des armées alliées.

Bertrand consacrait une part importante de ses appointements à aider les étudiants peu fortunés, belges ou étrangers. Ce fut l'un de ces derniers qui, dans un accès de folie, l'assassina le 24 octobre 1929.

Lucien Godeaux.

Notice sur E. Bertrand, par L. Godeaux, *Bulletin des Amis de l'Université de Liège*, 1930, pp. 54-61.

BERTRAND (*Ernest*), fonctionnaire de l'administration pénitentiaire,

né en 1868 à Dinant, où son père était président du tribunal de première instance, mort à Louvain le 9 février 1949. Docteur en droit en 1891, il entra l'année suivante dans l'Administration pénitentiaire à la prison de Saint-Gilles dont il devint directeur adjoint en 1894.

Il fut successivement directeur à Namur (1901-1910), à Forest (1910-1913) et à la prison centrale de Louvain, le premier établissement pénitentiaire du pays, de 1913 jusqu'à sa retraite en 1933.

Son inlassable dévouement alla aux condamnés criminels, qui plus que tous les autres, écrivait-il, ont besoin de l'appui moral le plus large.

Selon E. Bertrand, les détenus n'étaient pas foncièrement mauvais. Le milieu, les circonstances étaient les principaux responsables de leur chute. Faisant confiance à l'esprit de repentir et d'humilité, Bertrand sut comment concilier justice et charité pour aboutir au relèvement moral qui permet de reclasser les détenus. Fait extraordinaire, au cours de sa longue carrière à Louvain, il n'y eut qu'une seule tentative de rébellion. Ses enfants conservent une liasse de lettres, adressées à leur père par d'anciens détenus, libérés, réhabilités et redevenus de bons citoyens.

Adversaire, comme Ducpétiaux, de la peine de mort, il était partisan du régime cellulaire certes, mais non d'un système rigide n'admettant aucun dérivatif à la solitude.

Aussi avait-il organisé le service domestique et de propreté, les corvées, de manière que tous les détenus y participent à tour de rôle.

Il introduisit aussi à la prison centrale de Louvain les exercices de gymnastique en plein air, créa une société d'harmonie, une schola gregoriana, et fonda l'hebdomadaire des détenus, *L'Effort vers le Bien*.

Ces réformes et ces innovations sont codifiées dans les *Ordres de Service de la prison centrale de Louvain*, véritable vade-mecum des fonctionnaires

de l'Université de Bruxelles, 1930. — *Le Flambeau*, 1931. — *Paris Médical*, 21^e année, p. 19, 1931. — de Winiwarter, H., «Albert Brachet», *Arch. biol.*, 41, 1-40, 1931. — *Annuaire Académie*, 1933.

BRAHY (Édouard - Jean - Joseph), mathématicien, né à Liège le 6 août 1823, y décédé le 17 mars 1911. Docteur en Sciences physiques et mathématiques, il enseigna successivement aux athénées de Louvain, Bruges et Anvers. Il était également conducteur honoraire des mines. Il a publié deux ouvrages : *Exercices méthodiques de Calcul différentiel* (Paris, Gauthier-Villars, 1867) et *Exercices méthodiques de Calcul intégral* (Paris, Gauthier-Villars, 1895), fort bien faits, qui connurent un grand succès et eurent sept éditions, la dernière en 1955. Ils sont encore actuellement utilisés, notamment en Amérique latine.

Lucien Godeaux.

Renseignements fournis par la famille.

BRANTS (Victor-Léopold-Jacques-Louis), historien, économiste et sociologue, né à Anvers, le 23 novembre 1856, décédé à Louvain, le 28 avril 1917. Chargé de cours à l'Université de Louvain en 1878, professeur à la Faculté de philosophie et lettres en 1888, il s'était adonné d'abord à l'histoire. Les graves troubles sociaux de 1886 attirèrent son attention vers les sciences sociales et économiques et le gouvernement Beernaert le nomma membre de la Commission du travail, chargée de rechercher les moyens d'améliorer les conditions de vie des classes laborieuses. Disciple de Le Play, il avait fondé dès 1882 la Société belge d'Économie sociale dont il fut le secrétaire perpétuel et l'animateur. Brants joua un rôle considérable dans l'activité du Conseil supérieur du travail, où s'élabora la législation sociale de la Belgique. Sa valeur scientifique lui valut une grande notoriété dans le pays comme à l'étranger et son activité fut appelée à s'exercer dans le vaste domaine de la législation

internationale du travail. Il joua un rôle important au congrès tenu à Paris en 1901. Ce congrès, où fut créée une association internationale dont le siège fut établi à Bâle, est à l'origine des conférences internationales du travail, instituées par la partie XIII du Traité de Versailles. Si Brants n'eut pas la joie de participer à cette œuvre de première importance, il en avait été l'un des précurseurs.

L'intérêt qu'il portait aux questions relatives au travail et à la législation ouvrière n'empêchait pas Brants de se consacrer à l'enseignement universitaire. Il fut un admirable professeur dont les cours embrassaient l'économie politique, l'économie sociale, le mécanisme du crédit, de la bourse et de la finance, la législation ouvrière comparée et surtout l'histoire, dont il restait le fervent protagoniste. Son érudition et sa mémoire étaient aussi étendues que sûres et il excellait à en faire profiter les étudiants groupés dans un des premiers « séminaires » créés en Belgique. Ses qualités d'historien s'affirmèrent surtout dans l'importante monographie qu'il consacra à tous les aspects du gouvernement des archiducs Albert et Isabelle et par son *Histoire de la Faculté de droit de l'Université de Louvain*. Il combinait très heureusement l'analyse et la synthèse ; ses larges exposés reposaient sur le dépouillement d'innombrables documents d'archives et de sources imprimées. Se refusant à rien avancer à la légère, il préférait noter les questions en suspens plutôt que leur prêter jamais quelque solution hasardeuse.

Victor Brants fut un des membres les plus actifs de la *Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances des Pays-Bas*. On lui doit les deux importants volumes relatifs au règne d'Albert et d'Isabelle ainsi que celui contenant toutes les ordonnances monétaires du XVII^e siècle. Il dressa également les tables provisoires des édits et ordonnances de Philippe IV et de Charles II.

Dans le domaine des sciences économiques, son principal ouvrage *Les*